

Lancer et suivre un projet dans le secteur public

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : LPL - Prix 2024 : 1 350CHF HT

Cette formation a pour but de vous présenter comment conduire un projet dans le cadre d'une organisation du secteur public. Adapté à tous les types de projets, de services ou de déploiement d'infrastructures, il vous proposera une démarche prenant en compte la conduite du changement et la gestion des risques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Identifier les enjeux liés au mode projet dans le secteur public

Piloter un projet, l'organiser, le planifier et le mener à son terme

Communiquer et informer sur la vie du projet

Animer et motiver les équipes projet

Construire sa propre boîte à outils adaptée au contexte de son organisation

Capitaliser sur son expérience pour les projets à venir

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur des partages d'expériences, des mises en application et une évaluation tout au long de la formation.

EXERCICE

Alternance d'apports méthodologiques, d'exercices pratiques à l'aide d'une boîte à outils et de mises en situation. Pédagogie active et participative.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2018

1) Les concepts essentiels de la gestion de projet

- Définir la notion de projet.
- Cerner les avantages du fonctionnement en mode projet.
- Clarifier les facteurs clés de succès et facteurs d'échec.
- Evaluer la culture et la maturité de l'organisation : sens du service public, conduite du changement et risques.
- Segmenter les différents types de projets.
- Appréhender le cycle de vie de projet.

Réflexion collective : A partir d'un exemple, issu du domaine public, Premières expérimentations des outils abordés. Echanges d'expériences et difficultés éprouvées.

2) La réalisation de la fiche d'étude d'opportunité et la fiche projet

- Réinterroger les orientations politiques pour mieux en tenir compte.
- Identifier les acteurs, mobiliser les instances de gouvernance et de pilotage.
- Faire valider les objectifs : soutien politique et aval de la hiérarchie.
- Elaborer le plan de management du projet et constituer l'équipe.
- Estimer les charges et les éléments clés de la planification.
- Estimer les risques.

Travaux pratiques : Construire la lettre de mission et la note de cadrage. La présenter au comité de pilotage.

3) Le pilotage de projet

- Construire le tableau de suivi et le tableau de bord de pilotage : indicateurs de suivi, de risques, d'impacts.

PARTICIPANTS

Tout manager en charge d'organiser et piloter un projet.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Mettre en œuvre les plans de communication : agents, usagers, élus ou autorités de tutelle.
- Mettre en place le reporting destiné à l'organisation et aux élus ou à l'autorité de tutelle (le cas échéant).
- Conduire la recette et réceptionner le projet : la bascule opérationnelle et le passage en post projet.
- Clore le projet : rendre compte, communiquer, capitaliser et reconnaître.

Mise en situation : Déterminer des stratégies et élaborer des scénarios en fonction des risques et des acteurs.

4) La gestion des risques

- Planifier la fonction de gestion des risques.
- Identifier les risques.
- Identifier les domaines d'impact et les signaux d'alerte.
- Sélectionner les stratégies appropriées.
- Intégrer la gestion des risques dans le processus de reporting et les tableaux de bord.

Mise en situation : Calculer le coût probable des risques, en mesurer l'impact sur le ROI..

5) La conduite du changement : le facteur humain

- Comprendre les principes généraux de la conduite du changement.
- Avoir un dispositif d'accompagnement des agents, et des usagers
- Intégrer la démarche de changement dans les étapes du projet.

Travaux pratiques : A partir d'un projet réel, des apprenants, réaliser la première étape du changement : la réunion de lancement du projet.

LES DATES

Nous contacter